Bruxelles, le 11 avril 2008

Nouvelle cabine de signalisation à Ottignies : davantage de sécurité et une meilleure gestion du trafic ferroviaire

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, inaugure une nouvelle cabine de signalisation à Ottignies (première gare francophone) et continue ainsi son programme de « concentration » des cabines. En passant à la technologie « EBP-PLP », la cabine d'Ottignies se donne les premiers atouts pour une gestion du trafic ferroviaire centralisée et donc plus rapide et plus fiable. A terme, les clients du rail bénéficieront d'avantages très concrets, liés à cette modernisation : une sécurité renforcée et plus de ponctualité !

Un projet d'envergure au service du rail

Infrabel a, en tant que gestionnaire du réseau ferroviaire, la responsabilité de **coordonner le trafic** ferroviaire. Pour mener à bien cette mission, **Infrabel modernise** depuis plusieurs années ses installations de gestion du trafic (« dispatchings ») et de commandes des aiguillages et signaux (« cabines »).

Depuis 2005, un programme de **« concentration » des cabines de signalisation** a été lancé. Cela signifie le regroupement dans une seule cabine, équipée de haute technologie, des tâches effectuées auparavant par plusieurs cabines, le plus souvent obsolètes. L'objectif d'Infrabel est de **passer de 368 cabines (en 2005) à 31 (en 2012).** Pour y parvenir, une enveloppe budgétaire de **670 millions d'euros** est prévue.

Couplées avec le **Traffic Control** (centre névralgique de gestion en temps réel du trafic, remplaçant les anciens dispatchings), ces cabines « nouvelle génération » commanderont les aiguillages et signaux de zones relativement grandes, permettant ainsi une prise de décision plus rapide, et donc une meilleure **fluidité du trafic ferroviaire**.

La technologie au service du personnel

La cabine d'Ottignies, qui reprend d'ores et déjà les tâches des cabines de la Hulpe et de Mont-Saint-



L'ancienne cabine (mécanique et datant de 1949) et la nouvelle cabine de signalisation

Porte-parole Infrabel: Fanny Charpentier

Tél.: + 32 (0)2 525 26 55 / Gsm: +32 (0)499 590 355
E-Mail: fanny.charpentier@infrabel.be / www.infrabel.be
Adresse: Rue Bara, 110 – 1070 Bruxelles

Guibert, et reprendra bientôt celles de Louvain-la-Neuve (fin 2008), Gembloux (2009) et Wavre (2010), vient de basculer dans la **technologie** « **EBP/PLP »**[1].

Ce système informatisé, utilisé notamment par le Traffic control, attribue à chaque train, pour chaque trajet, un numéro spécifique. Après comparaison de ce numéro avec la base de données existante, qui reprend les horaires et les parcours « normaux », l'ordinateur propose **l'itinéraire qui lui semble le plus performant**.

L'opérateur de Traffic control, en accord avec le personnel de la cabine, peut alors choisir de valider cette suggestion ou éventuellement, en cas de perturbation, de la modifier en temps réel, afin **de proposer une alternative plus efficace.** Une fois l'itinéraire décidé, la cabine modifie les signaux et les aiguillages, en fonction du choix posé.

Cette technologie permet de **ne plus devoir encoder manuellement** toute une série de données (perte de temps, manque d'anticipation des décisions). Par ailleurs, le fait que tout soit informatisé permet d'avoir, en permanence, une aide en ligne à la prise de décision. **La sécurité s'en trouve donc renforcée** !

Des avantages concrets pour les clients du rail

Pour les voyageurs et les autres clients du rail (trafic marchandise), ces nouvelles cabines vont permettre des **avantages très concrets** : une gestion du trafic ferroviaire optimalisée, c'est le gage d'une **ponctualité accrue**, outre une **sécurisation maximale** du réseau.

Par ailleurs, grâce à cette informatisation uniformisée, **la diffusion d'informations** en temps réel en cas de perturbations sera améliorée : **correction immédiate des panneaux d'affichages et annonces sonores les plus précises possibles**.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2006).

[1] Elektronische Bedieningspost ou Poste de Commande Electronique – Poste à Logique Programmée

Porte-parole Infrabel: Fanny Charpentier

Tél.: + 32 (0)2 525 26 55 / Gsm: +32 (0)499 590 355
E-Mail: fanny.charpentier@infrabel.be / www.infrabel.be
Adresse: Rue Bara, 110 – 1070 Bruxelles